

# PARTAGE TON REX

**BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ**

**MARCHÉ**

Mobilier de seconde vie au Repaire



**2024**



## QUEL ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR A IMPULSÉ CETTE DÉMARCHÉ ?

L'émergence d'un bâtiment responsable d'une très grande ambition pour lequel Brocéliande Communauté souhaitait travailler à un ameublement responsable.



## QUEL EST LE CONTEXTE POLITIQUE / ECONOMIQUE / SOCIAL ?

Dans une volonté de travailler sur le projet dans son ensemble et de faire un bâtiment responsable dans toutes ses dimensions, les élus de Brocéliande Communauté ont souhaité expérimenter un marché mobilier de seconde vie.

Le Repaire c'est un bâtiment exemplaire :

- Label Passiv'haus et production d'énergie (panneau photovoltaïque)
- Un Appel à Manifestation d'Intérêt "construire avec les éco-matériaux et la terre crue"
- Certification Effinature (biodiversité)
- Un programme d'animation et de sensibilisation des usagers sur les transitions
- Travail sur la qualité de l'air et le confort thermique

Cette volonté s'inscrit dans une volonté générale dans l'EPCi (PCAET).





## OBJECTIFS VISÉS

Nos objectifs étaient de réduire :

- 1/ les COV (composé organique volatil) et ainsi de favoriser la qualité de l'air
- 2/ les émissions de gaz à effet de serre

D'autre part, l'idée était de construire un lieu où l'on fait collectif, un lieu chaleureux et qui ait une histoire : le mobilier de seconde vie s'est donc imposé comme une évidence.



## COMMENT AVEZ VOUS PROCÉDÉ CONCRÈTEMENT ?

### Quel a été votre rôle ?

Ma collègue et moi, du développement économique portons l'aspect technique de la commande publique, à savoir l'aménagement et la décoration du lieu, notre collègue de la commande publique a porté les aspects juridiques. Pour nous aider dans cette démarche nous avons pris attache avec une designer d'intérieur, Morgane FRAGA.

### Quelles actions particulières mises en place ?

Nous avons travaillé sur un document socle : le cahier d'intentions. Ce document a permis, malgré le marché de seconde main, d'orienter les acteurs répondant vers des solutions et des styles de meuble qui conviennent au Repaire. Dans un second temps, nous avons travaillé à un document précis de définition des besoins que nous avons ventilé dans les différents lots du marché. Ce marché a été pensé avec un fort allotissement afin de permettre aux acteurs de la seconde vie de répondre.

### Quels moyens ?

Nous avons pu compter sur un accompagnement pour le benchmark de RESECO et des acteurs de l'ESS (Pôle ESS, TAG et CRESS) et avons eu des échanges avec Atout clauses pour les questions des clauses sociales (qui n'ont pas été retenues). Nous avons également eu des échanges avec des collectivités qui avaient déjà mis en œuvre des marchés de seconde vie (Hélène AKOUCHE de Bretagne Porte de Loire Communauté surtout).



## Critères :

### **Pour les lots en réemploi :**

30% prix

50% valeur technique (30% qualité des fournitures ; 20% seconde vie)

20% social et environnemental

Ce lot réemploi était ouvert à variante (avec possibilité de ne pas répondre à l'offre de base = 100% réemploi). Les candidats avaient la possibilité de présenter des variantes incluant des mobiliers ou équipements neufs pour ces lots.

### **Pour les lots neufs (8, 10 et 14) :**

- 50% prix
- 40% valeur technique
- 10% développement durable



#### **Allotissement :**

Lot 1 : chaises ergonomiques (seconde vie)

Lot 2 : tables (seconde vie)

Lot 3 : bureaux (seconde vie)

Lot 4 : tables de coworking (seconde vie)

Lot 5 : meubles particuliers (seconde vie)

Lot 6 : meubles conciergerie (seconde vie)

Lot 7 : chaises (seconde vie)

Lot 8 : mobilier d'extérieur (neuf)

Lot 9 : meubles de rangement et caissons (seconde vie)

Lot 10 : assises diverses (neuf)

Lot 11 : luminaires (seconde vie)

Lot 12 : décoration, vaisselle et ustensiles de cuisine (seconde vie)

Lot 13 : cimaises, cadres, affiches, patères et porte-manteaux (seconde vie)

Lot 14 : électroménager et petit électroménager (neuf)

Lot 15 : petit aménagement de bureau (seconde vie)

Lot 16 : atelier coworking (seconde vie)

Lot 17 : plantes et pots (seconde vie)

### Mot du designer :

"L'aménagement du futur lieu a été pensé en fonction des usages mais aussi en souhaitant créer un univers de travail convivial, chaleureux, non conventionnel et décalé. 10 Référence consultation : 2024-FOU-PEB L'idée générale était de décliner le côté décalé et pop de la charte graphique afin d'inscrire le lieu dans une ambiance cohérente et globale. Le côté décalé déjà présent dans la charte graphique est décliné dans l'aménagement via des éléments incongrus tel que des patères tête d'animaux, des luminaires et tables aux formes particulières, des manières de s'asseoir différentes, des éléments humoristiques. Le côté pop de la charte graphique est décliné via le choix de coloris et de motifs propre à ce mouvement".

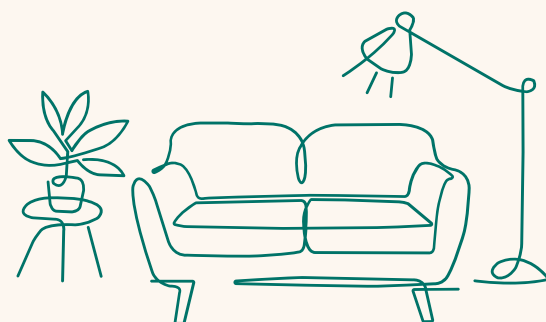


### Difficultés ?

Un grand nombre des réponses étaient non conformes (au CCTP). Ainsi, une seconde publication du marché pour 5 lots a été nécessaire.

Nous avons été trop précis dans ce que nous demandions dans le CCTP (exemple des bureaux 180 qui sont assez rare sur le marché du réemploi : élément qui n'était pas ressorti de notre benchmark). Il y a eu des aller-retours importants quant aux objets dit de décoration pour validation avant fourniture (affiche par exemple).

Lors de la relance du marché, nous avons obtenu des réponses à des prix exorbitants : (un rapport de 10 entre le moins disant et le plus disant).





## QUELS RÉSULTATS AVEZ-VOUS OBTENUS ?

Malgré quelques difficultés, un résultat qui est très satisfaisant :

- en termes de décoration et d'ambiance du lieu
- en termes de seconde vie : 85.58% taux de seconde vie pour les lots intérieurs.
- en termes de partenariats créés entre les acteurs de la seconde vie pour répondre à notre marché

Cela a nourri un projet d'ameublement d'une salle de réunion communautaire en 100% réemploi à Plélan-le-Grand.



## ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSIONS

**Une mise en œuvre difficile pour ce premier test, mais pour un résultat qui fait l'unanimité.**



Retrouvez le témoignage vidéo de Arnaud TANI,  
Responsable pôle économie et emploi au Repaire



[ET RETROUVEZ LE DCE EN CLIQUANT ICI](#)

